



La Minerve.

SAMEDI MATIN, 7 JANVIER, 1865.

M. P. A. Tromblay a été élu représentant de Chicoutimi, par une majorité d'environ 950 voix, sur son concurrent M. Kane.

Le bon accueil fait par la presse anglaise au projet de confédération des colonies de l'Amérique du Nord, n'était que le prélude de l'approbation que devait lui donner le gouvernement impérial lui-même.

Cependant les hommes d'état anglais, tout en admettant sans restriction l'importance et les avantages d'une confédération, et tout en témoignant de leur admiration pour les résultats éminemment pratiques auxquels sont arrivés les délégués, n'ont point renoncé au droit de discuter les détails du projet maintenant devant le public.

Cependant, comme le gouvernement central sera nommé par le gouvernement impérial, celui-ci se trouve aussi être la source des gouvernements locaux, quoiqu'en deuxième ligne.

L'autre point est plus important, et sera peut-être le sujet d'aussi nombreuses discussions dans l'avenir qu'il en a déjà suscitées dans le passé.

Voici les propres paroles de l'hon. M. Cardwell :

« Le second point que le gouvernement de Sa Majesté désire voir considérer de nouveau se trouve dans la constitution du Conseil Législatif. Il approuve les considérations qui ont influencé la conférence quand elle a déterminé le mode d'après lequel la Législature sera composée. Mais il lui semble qu'il est nécessaire de considérer d'avantage, si, dans le cas où les membres seront nommés à vie et leur nombre fixe, il y aura des moyens suffisants de rétablir l'harmonie entre le Conseil Législatif et l'Assemblée populaire, s'il arrive jamais malheureusement qu'il surgisse une divergence grave d'opinions entr'eux.

Une grande difficulté à résoudre, dans la formation d'une nouvelle constitution, c'est la conciliation du principe populaire ou démocratique, avec le principe conservateur ou aristocratique et monarchique.

Sans médire contre les Honorables Conseillers Législatifs, on peut déclarer qu'ils ne représentent dans la Législature, ni une intelligence plus élevée, ni des connaissances plus approfondies des besoins du pays, ni un patriotisme plus ardent, ni des propriétés plus considérables, ni des opinions plus sages et plus mûres que leurs collègues de la Chambre Basse.

Par conséquent on ne peut dire en aucune façon qu'ils servent de contre-poids ou de guide à la Chambre Basse. Partant, leur rôle se trouve considérablement réduit. Le système électif a peu duré, et cependant il est déjà vieilli en Canada; et tenter de le faire durer longtemps, serait une entreprise aussi difficile qu'inutile et même dangereuse, car dans un gouvernement tous les rouages innutiles sont nuisibles, et dangereux même pour tout le système politique.

Pour faire cesser néanmoins les oppositions entre les deux branches de la Législature, si jamais elles venaient à se produire, on croit possible de laisser au pouvoir la liberté d'augmenter la volonté le nombre des Conseillers législatifs. Par ce moyen, il lui est toujours facile de se créer des partisans dans cette chambre, et de s'y former une majorité, comme il en a déjà une dans la Chambre Basse, et d'emporter par là, les mesures dont il demande l'adoption. Ce système néanmoins est sujet à un grand nombre d'abus, et cette liberté même laissée au pouvoir qui, sous le régime constitutionnel, change sans cesse de mains, permet d'augmenter ce nombre au-delà de toute limite, et sans aucun égard aux nécessités du pays.

La seule limite se trouve dans la discrétion, et souvent dans le caprice du pouvoir.

Ce système de nomination a été pratiqué sur un grand pied sous le règne de Louis XVIII et de son successeur; il est venu un temps où chaque mesure ministérielle, pour être adoptée, exigeait la nomination de nouveaux pairs, et devant cette mesure le pouvoir ne reculait jamais.

Pour les ministères, comme pour les individus et comme pour les peuples, le sentiment de la conservation domine presque toujours tous les autres. Pour prévenir de pareils inconvénients, il est nécessaire d'établir une loi formelle, remarquable par sa précision et par l'absence complète d'équivoque. D'ailleurs, la manière dont seraient faites ces nominations, suivant le projet de constitution, devrait prévenir ces oppositions qui l'ont empêché. Les conseillers seraient nommés par le ministère, comme ce ministère se compose tout à tour d'hommes de tous les partis, ces nominations devraient représenter des opinions diverses, et assez également partagées pour que la majorité ne puisse jamais tyranniser la minorité, ni opposer d'obstacle sérieux à la marche des affaires.

Puis ces nominations, faites par un gouvernement responsable, seront l'objet d'une surveillance continue, et seront puôt accordées au mérite réel et à l'intrigue.

La solution de cette question est certainement très-importante et nul doute qu'elle n'ait été longuement examinée par les délégués. La disposition du projet pouvait prêter à de nombreuses critiques, dans le cas où nous n'aurions pas de gouvernement responsable. Mais l'influence populaire ayant sa part dans toutes les décisions du pouvoir, la nomination des conseillers qui n'en sera qu'un effet, ne pourra non plus être adverse à l'opinion publique.

Le principe de la responsabilité du gouvernement s'applique à tout le projet de confédération, et si ne faut jamais perdre de vue ce point si important quand on veut en examiner les détails.

Des personnes que nous avons lieu de croire bien informées annoncent que 20,000 hommes de troupes anglaises se sont embarquées pour le Canada.

On lit dans la dernière livraison de la Revue du Monde Colonial Asiatique et Américain :

La conférence réunie à Québec pour élaborer le plan de la Constitution qui doit régir la confédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord, a terminé ses travaux et les délégués des Etats sont rentrés dans leurs foyers.

C'est à Montréal qu'a été signé le minute de cet acte important.

La nouvelle Constitution doit être maintenant soumise au gouvernement britannique; et à cet effet elle a été envoyée à Londres accompagnée des avis du gouverneur général M. le vicomte Monck, qui lui est, dit-on, favorable. Dès que le ministre anglais l'aura examinée, elle sera, s'il l'approuve, présentée aux divers parlements provinciaux auxquels est réservé le droit de l'accepter ou de la rejeter.

C'est dans les discussions qui auront lieu lors du sein de ces assemblées que pourront se manifester les oppositions au plan projeté de confédération. Rien ne fait supposer qu'elles seront bien vives dans les provinces maritimes; mais l'opinion publique prévoit qu'elles se montreront plus ou moins fortes dans le parlement canadien. Quoiqu'il en soit, il n'est guère probable que ces oppositions réussissent à empêcher que la loi fondamentale arrêtée par la conférence, pour l'établissement du régime fédéral, ne soit adoptée.

Pour les peuples d'Amérique, un travail aussi important et aussi compliqué que celui de l'élaboration d'une nouvelle constitution est encore environné de difficultés nouvelles. Notre position sociale, politique et économique est bien différente, sous plusieurs rapports, de celle de l'Europe. La propriété ne s'est pas constituée sur les mêmes bases, et le commerce, c'est-à-dire la propriété mobilière, y tient une place beaucoup plus élevée dans l'opinion et devant la loi qu'en Europe. Une aristocratie, basée sur la grande propriété ou sur les titres nobilitaires, comme en Angleterre et dans quelques autres pays, est encore à venir. D'un autre côté, dans toutes ces colonies fondées depuis moins de trois siècles écoulés en partie au milieu des troubles et des luttes de tous genres, toutes les parties de la société n'ont pas encore eu le temps de s'établir et de se solidifier; toutes les classes mélangées les unes avec les autres, riches de la même richesse, et toutes appuyées sur le travail du présent, rendent impossible un gouvernement par castes comme celui de l'ancienne constitution française. Puis la propriété foncière, qui servait de base à tous les anciens pouvoirs, n'a pas encore eu le temps de prendre l'étendue et l'influence nécessaires dans notre pays. La spéculation qui a, dès la découverte du continent, accaparé tous les intérêts et toutes les tendances, occupe encore une trop large place dans l'opinion publique; son influence se traduit dans la législation et dans la politique, et ne laisse pas de temps à l'aristocratie de se former en corps, et d'acquiescer, par la propriété, une influence capable de se faire sentir dans la direction des affaires publiques. Du reste une aristocratie ne se crée pas; on aura beau prodiguer les titres nobilitaires et les distinctions, notre état social n'en sera pas changé. Et de semblables créations sont toujours dangereuses, parce qu'elles sont toujours arbitraires, et n'ont d'autre sanction que la lettre de la loi. Ce n'est qu'une œuvre artificielle, que l'opinion ne respecte pas, et que le peuple ne se fait pas faute de détruire à la première occasion favorable.

Cependant, en dépit de ces objections, il faut bien dans tout gouvernement parlementaire, en Amérique comme ailleurs, une Chambre qui représente l'élément conservateur. Le Canada a aussi fait plusieurs expériences à cet égard, sans rencontrer encore la perfection. Le système de nomination par la Couronne, avant l'établissement du gouvernement responsable, offrait pour le Bas-Canada des inconvénients qu'il est inutile de rappeler. L'opposition qui se produisit à plusieurs époques célèbres de notre histoire parlementaire est encore présente à la mémoire de tous. L'hon. M. Cardwell y fait allusion, en conseillant d'en prévenir le retour. Les moyens qu'il paraît vouloir suggérer, dont l'effet serait peut-être susceptible, d'atteindre pleinement ce résultat en Europe, seraient sujets à une foule d'inconvénients. Nous connaissons déjà le système d'élection, par une expérience de huit années. Il n'a certainement pas rempli les prévisions de ses promoteurs. Autant vaudrait séparer la Chambre par un cloison, comme disait un homme d'état français au sujet de l'abolition de l'hérédité de la pairie.

Sans médire contre les Honorables Conseillers Législatifs, on peut déclarer qu'ils ne représentent dans la Législature, ni une intelligence plus élevée, ni des connaissances plus approfondies des besoins du pays, ni un patriotisme plus ardent, ni des propriétés plus considérables, ni des opinions plus sages et plus mûres que leurs collègues de la Chambre Basse.

Par conséquent on ne peut dire en aucune façon qu'ils servent de contre-poids ou de guide à la Chambre Basse. Partant, leur rôle se trouve considérablement réduit. Le système électif a peu duré, et cependant il est déjà vieilli en Canada; et tenter de le faire durer longtemps, serait une entreprise aussi difficile qu'inutile et même dangereuse, car dans un gouvernement tous les rouages innutiles sont nuisibles, et dangereux même pour tout le système politique.

Pour faire cesser néanmoins les oppositions entre les deux branches de la Législature, si jamais elles venaient à se produire, on croit possible de laisser au pouvoir la liberté d'augmenter la volonté le nombre des Conseillers législatifs. Par ce moyen, il lui est toujours facile de se créer des partisans dans cette chambre, et de s'y former une majorité, comme il en a déjà une dans la Chambre Basse, et d'emporter par là, les mesures dont il demande l'adoption. Ce système néanmoins est sujet à un grand nombre d'abus, et cette liberté même laissée au pouvoir qui, sous le régime constitutionnel, change sans cesse de mains, permet d'augmenter ce nombre au-delà de toute limite, et sans aucun égard aux nécessités du pays.

La seule limite se trouve dans la discrétion, et souvent dans le caprice du pouvoir.

Ce système de nomination a été pratiqué sur un grand pied sous le règne de Louis XVIII et de son successeur; il est venu un temps où chaque mesure ministérielle, pour être adoptée, exigeait la nomination de nouveaux pairs, et devant cette mesure le pouvoir ne reculait jamais.

Pour les ministères, comme pour les individus et comme pour les peuples, le sentiment de la conservation domine presque toujours tous les autres. Pour prévenir de pareils inconvénients, il est nécessaire d'établir une loi formelle, remarquable par sa précision et par l'absence complète d'équivoque. D'ailleurs, la manière dont seraient faites ces nominations, suivant le projet de constitution, devrait prévenir ces oppositions qui l'ont empêché. Les conseillers seraient nommés par le ministère, comme ce ministère se compose tout à tour d'hommes de tous les partis, ces nominations devraient représenter des opinions diverses, et assez également partagées pour que la majorité ne puisse jamais tyranniser la minorité, ni opposer d'obstacle sérieux à la marche des affaires.

Puis ces nominations, faites par un gouvernement responsable, seront l'objet d'une surveillance continue, et seront puôt accordées au mérite réel et à l'intrigue.

La solution de cette question est certainement très-importante et nul doute qu'elle n'ait été longuement examinée par les délégués. La disposition du projet pouvait prêter à de nombreuses critiques, dans le cas où nous n'aurions pas de gouvernement responsable. Mais l'influence populaire ayant sa part dans toutes les décisions du pouvoir, la nomination des conseillers qui n'en sera qu'un effet, ne pourra non plus être adverse à l'opinion publique.

Le principe de la responsabilité du gouvernement s'applique à tout le projet de confédération, et si ne faut jamais perdre de vue ce point si important quand on veut en examiner les détails.

Des personnes que nous avons lieu de croire bien informées annoncent que 20,000 hommes de troupes anglaises se sont embarquées pour le Canada.

On lit dans la dernière livraison de la Revue du Monde Colonial Asiatique et Américain :

La conférence réunie à Québec pour élaborer le plan de la Constitution qui doit régir la confédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord, a terminé ses travaux et les délégués des Etats sont rentrés dans leurs foyers.

C'est à Montréal qu'a été signé le minute de cet acte important.

La nouvelle Constitution doit être maintenant soumise au gouvernement britannique; et à cet effet elle a été envoyée à Londres accompagnée des avis du gouverneur général M. le vicomte Monck, qui lui est, dit-on, favorable. Dès que le ministre anglais l'aura examinée, elle sera, s'il l'approuve, présentée aux divers parlements provinciaux auxquels est réservé le droit de l'accepter ou de la rejeter.

C'est dans les discussions qui auront lieu lors du sein de ces assemblées que pourront se manifester les oppositions au plan projeté de confédération. Rien ne fait supposer qu'elles seront bien vives dans les provinces maritimes; mais l'opinion publique prévoit qu'elles se montreront plus ou moins fortes dans le parlement canadien. Quoiqu'il en soit, il n'est guère probable que ces oppositions réussissent à empêcher que la loi fondamentale arrêtée par la conférence, pour l'établissement du régime fédéral, ne soit adoptée.

Du reste, les dispositions de cette assemblée, qui, dans le principe, paraissent tendre vers des institutions se rapprochant beaucoup de celles des Etats-Unis, se sont complètement modifiées, et les intentions monarchiques et d'allégeance à la couronne ont fini par dominer complètement ces résolutions.

D'après la nouvelle constitution, il y aurait uniformité de droits de douane pour tout la confédération.

C'est ce que lors de la réunion du prochain parlement provincial qu'on s'occupe de nouveaux des changements projetés et qu'on pourra savoir le sort que les chambres leur réserveront.

C'est le 18 janvier, dit une correspondance, que se réunira le parlement canadien appelé à discuter la fusion en confédération des diverses colonies étrangères.

En ce moment, une discussion s'est établie pour savoir quel sera donné à la nouvelle confédération; on propose ceux d'Acadie, d'Amérique anglaise ou de Provinces unies de l'Amérique anglaise.

On vient de publier le tableau de l'émigration française, pendant l'année 1863; en voici le résumé :

Le nombre de français qui ont émigré dans cette année s'est élevé à 5,771, savoir : 4,285 pour l'étranger et 1,486 pour l'Algérie.

En 1862, les émigrants avaient été de 6,800, soit une diminution de 1,029 pour 1863.

Les départements qui ont fourni en 1863 le plus grand nombre d'émigrants, sans tenir compte de la destination, se classent ainsi : Basses Pyrénées, 1,372 — Seine, 564 — Gironde, 379 — Haut-Rhin, 377 — Hauts-Yvelines, 296 — Bouches-du-Rhône, 281 — Haute-Garonne, 201 — Bas-Rhin, 196 — Haute-Saône, 159 — Savoie, 122 — Vienne, 121 — Moselle, les Vosges, la Meurthe, les Alpes Maritimes, la Seine Inférieure et le Rhône. Sept départements n'ont fourni aucun émigrant. Ce sont : la Creuse, la Dordogne, le Finistère, l'Indre, la Manche, la Vendée et la Vienne. Deux départements, le Nord et l'Yonne, n'en ont fourni chacun qu'un seul.

Les 4,285 français qui ont émigré à l'étranger en 1863 se sont répartis ainsi dans les pays suivants : l'Amérique du Sud en a absorbé 2,205; l'Espagne 96; les Etats-Unis d'Amérique 837; l'Italie 169; Cuba 97; l'Egypte 216; différents pays 665.

Au point de vue de la séparation des sexes, on a constaté que les hommes figurent dans l'émigration de 1863 à l'étranger pour 69 0/0 et les femmes pour 31 0/0, c'est-à-dire que l'émigration à l'étranger est composée d'un peu près deux tiers du sexe masculin contre un tiers du sexe féminin. L'élément agricole figure pour 22 0/0 dans cette même émigration.

Pour l'émigration en destination de l'Algérie, les proportions sont plus normales; elles s'établissent ainsi : sur 100 émigrants, on a compté 59 hommes et 41 femmes. Un

tiers des émigrants pour l'Algérie appartient à l'industrie agricole. Quand on recherche les causes qui déterminent chaque année un nombre considérable d'émigrants ou d'Irlandais à émigrer de la Grande-Bretagne, on est heureux de constater qu'à très-peu près de Français sont obligés d'aller à l'étranger chercher des ressources qu'ils ne peuvent trouver dans leur pays natal; mais quand on se souvient que les populations émigrent de préférence là où la vie est à meilleur marché et la somme de liberté plus grande, libéré individuellement commerciale, etc., c'est avec regret qu'on constate que sur 5,771 émigrants français, 1,486 seulement se dirigent sur une colonie française, tandis que 4,285 choisissent de préférence des Etats étrangers, et particulièrement les Etats-Unis et l'Amérique du Sud, c'est-à-dire des contrées où règne le plus de liberté pour les colons.

Les Dépenses de la Paix.

La plupart des nations européennes se préparent aux travaux de la paix pour l'année prochaine. Le meilleur préparatif serait sans doute le désarmement sur une grande échelle, parce que cette mesure est le moyen le plus rationnel et le plus simple de mettre à la disposition du gouvernement les ressources qu'exigent les travaux publics; malheureusement, elle n'est encore qu'à l'état de vœu, ou tout au plus de projet.

On avait annoncé que l'Autriche montrerait l'exemple, mais son budget de 1865, tel qu'il vient d'être communiqué au Reichsrath, donne à cette annonce un démenti formel. L'armée autrichienne est bien réduite d'un million d'hommes, mais elle est augmentée de deux mille chevaux, ce qui rétablit l'équilibre et la laisse toujours peser du poids de 450 mille hommes sur le budget de l'Etat.

Dans cette situation, l'Italie ne désarmerait guère, malgré l'impérieux besoin d'économie qui la presse. Comment réduire son armée en présence d'un adversaire qui maintient la sienne intacte, au milieu des difficultés que lui suscitent sans cesse les partis ardents de l'intérieur, et pendant son changement de capitale?

La France ne demanderait pas mieux que de pouvoir renvoyer cent mille soldats dans leurs foyers, où ils seraient certes bien plus utiles que dans les casernes, et qui mettraient, par le seul fait de leur renvoi, cent millions à sa disposition pour ses grands projets de travaux publics. Mais comment désarmerait-elle quand l'Italie et l'Autriche restent ainsi l'arme au bras; que la Prusse, au lieu de réduire, ne s'occupe qu'à réorganiser son armée; que la Russie maintient près d'un million de soldats sous les drapeaux et que l'Amérique, par la réélection de M. Lincoln, va redoubler sa guerre de ruine et de destruction?

L'Angleterre aura beau vouloir entrer dans la voie des réductions économiques. Tant que la lutte américaine ne sera pas finie, tant que l'Europe restera sur le pied de guerre, le gouvernement britannique ne croira pas vouloir, sans imprudence, affaiblir ses forces de terre et de mer. Il fera ou fera faire de beaux discours sur la nécessité du désarmement, mais il se gardera bien de le pratiquer.

La situation n'est donc point encore assez rassurante pour espérer que les Etats vont immédiatement demander à la seule mesure vraiment fondée, c'est-à-dire au désarmement, les ressources qu'il faudrait employer aux travaux de la paix. Cependant, ces travaux n'en seront pas moins entrepris. La France, en particulier, paraît décidée à entrer largement dans cette voie.

Il est bien question de réduire les dépenses de la guerre et de la marine, mais ces réductions ne seront pas assez fortes pour couvrir les dépenses des travaux projetés. C'est au crédit que, sous une forme ou sous une autre, le gouvernement est obligé de demander les cinq à six cents millions que ces travaux doivent absorber.

En quoi consistent-ils, et par lesquels commencent-ils? Ces deux questions sont en ce moment soumises à une commission spéciale, dont l'avis préablement éclairera la décision du gouvernement. Des journaux français prétendent la connaître d'avance. Ils ont déjà donné une liste de ces principaux travaux parmi lesquels figurent des canaux, des chemins de fer, des ports. Nous croyons qu'il se sont trop pressés. Il n'y a en ce moment qu'une chose arrêtée: c'est que, quoi qu'il arrive, que l'Europe désarme ou non, de grands travaux seront faits en France dans l'intérêt de l'agriculture et de l'industrie, et qu'elle saura bien trouver les voies et moyens de les accomplir. — Courrier des Etats-Unis.

« Mais, pendant que la teneur du message est à la guerre, ce qui prouve que la réélection de M. Lincoln n'a nullement affecté la politique du gouvernement, M. Lincoln, de son côté, et qui s'est manifesté un grand changement dans l'esprit public, à la fin de la présidence de M. Jefferson Davis. On ne peut pas prévoir quelle sera la position du Nord et du Sud dans deux ans.

« M. Davis reste à la présidence jusqu'à la fin de 1865, et ne peut pas être réélu. M. Lincoln est président jusqu'en mars 1869, et il pense que, lorsque le Sud ne sera plus sous le gouvernement de M. Davis, il sera son pas plus disposé, mais pas en état d'écouter les propositions qui lui seraient faites. « Le ton confiant du message est loin d'être justifié par le succès des armées fédérales, et de plus l'état des finances est désolant, car M. Fessenden annonce une énorme addition à la dette, qui s'élèvera le 1er juillet prochain à 2,223,064,677 dollars.

« Considéré dans son ensemble, le discours présidentiel est un des plus décourageants qui ait jamais été adressés à la Chambre des représentants américains.

« Messieurs les condamnés à la servitude pénale sont, malheureusement, allez en Australie, et vous trouverez à Fremantle le fameux Redpath, cet habile voleur qui détournait si prestement les voyageurs et dévalisait avec tant de dextérité les caisses et les coffres-forts. Il a aujourd'hui son ticket d'au revoir et fait le commerce; il vend aux Australiens des marchandises que des amis d'Angleterre lui expédient. Il est bien considéré à Fremantle, et quand il passe, on le salue chapeau bas; il est correspondant du journal de la localité, membre du Working Men's Association; c'est un gros bonnet de Fremantle.

« A Fremantle, vous trouverez aussi un individu nommé Robson; celui-ci n'était pas heureux en ménage, et il jugea qu'il était de son devoir d'obtenir le divorce en coupant le cou à sa femme; c'est un procédé simple mais énergique. On l'envoya faire un tour en Australie; là, il fit le tapageur, on désespérait de le ramener au bien, lorsqu'il fut obligé de traverser la mer; il se fit photographe (Nous recommandons ce détail à notre confrère Pierre Véron).

« Le ciel des beaux-arts rend le cœur sensible; Robson oublia les chagrins de son premier ménage et convola en secondes noces. La nouvelle madame Robson n'a pas reculé devant les précédents anti-ma-

« Deux individus paraissant être des militaires ont été arrêtés de l'autre côté du fleuve et amenés en cette ville, hier matin, sous soupçon d'être des maraudeurs évadés de St. Albans. Ils ont été amenés devant le juge Maguire et il fut prouvé qu'ils n'étaient point du tout concernés dans l'affaire en question. Leur mise en liberté ne tarda pas d'être ordonnée en conséquence. — Idem.

« Hier, devant notre ville, les bords du fleuve offraient aux patineurs une surface assez forte et parfaitement unie, qu'ils ne pouvaient pas ne pas utiliser. Aussi un grand nombre en ont profité pour y prendre leurs ébats en tous sens.

COUR DE POLICE.

Présent : — Son Hon. le Juge COURSOUL. 5 janv. Zéphirin Poiré, pour avoir obtenu des effets sous de faux prétextes, renvoyé à la station de police.

Cyrille Berthelotte, soupçonné d'avoir enrôlé pour le service des Etats-Unis, renvoyé faute de preuves.

Charles E. Harvey, pour assaut et batteries sur John McMann, 81 d'amende ou 15 jours de prison.

William Savage et Ellen Smith, pour assaut, plaident non coupable; cause remise à lundi prochain.

NOUVELLES DU CANADA.

« Le grand concert annuel des Montagnards Canadiens aura lieu mardi prochain, à la salle Nordheimer. Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs le programme que nous publions dans une autre colonne.

« Lundi soir, une altercation a eu lieu à la Basse-Ville, dans la rue du Cul-de-Sac entre deux individus d'origine anglaise. L'un d'eux a reçu plusieurs coups de couteau dont l'un lui coupa un artère; l'hémorragie qui eut lieu fut telle que le blessé n'aurait pas tardé à expirer si le Dr. Wherry n'était pas arrivé promptement à son secours. Le médecin constata plusieurs autres blessures graves. Quant à l'autre individu, il a été logé en prison pour attendre le résultat des blessures de sa victime. — Canadien.

« Deux individus paraissant être des militaires ont été arrêtés de l'autre côté du fleuve et amenés en cette ville, hier matin, sous soupçon d'être des maraudeurs évadés de St. Albans. Ils ont été amenés devant le juge Maguire et il fut prouvé qu'ils n'étaient point du tout concernés dans l'affaire en question. Leur mise en liberté ne tarda pas d'être ordonnée en conséquence. — Idem.

« Hier, devant notre ville, les bords du fleuve offraient aux patineurs une surface assez forte et parfaitement unie, qu'ils ne pouvaient pas ne pas utiliser. Aussi un grand nombre en ont profité pour y prendre leurs ébats en tous sens.

« Hier, devant notre ville, les bords du fleuve offraient aux patineurs une surface assez forte et parfaitement unie, qu'ils ne pouvaient pas ne pas utiliser. Aussi un grand nombre en ont profité pour y prendre leurs ébats en tous sens.

« Hier, devant notre ville, les bords du fleuve offraient aux patineurs une surface assez forte et parfaitement unie, qu'ils ne pouvaient pas ne pas utiliser. Aussi un grand nombre en ont profité pour y prendre leurs ébats en tous sens.

« Hier, devant notre ville, les bords du fleuve offraient aux patineurs une surface assez forte et parfaitement unie, qu'ils ne pouvaient pas ne pas utiliser. Aussi un grand nombre en ont profité pour y prendre leurs ébats en tous sens.

FAITS DIVERS.

« Le Times fait les réflexions suivantes sur l'état des finances en Amérique : « Tous les faits que nous avons à soumettre à l'appréciation anglaise au sujet des finances en Amérique, il se trouve accompagné de deux points importants : 1o le taux élevé de l'intérêt supporté par la dette américaine la rend équivalente à une somme beaucoup plus forte; 2o comme la majeure partie de la dette est en papier, elle court grand danger de ne jamais être remboursée d'aucune autre manière.

« Nous prenons les chiffres tels qu'ils sont, substituant seulement les livres sterling aux dollars, au taux de 5 dollars pour 1 livre sterling. Le 1er juillet, la dette publique était de £348,000,000. La recette de la douane pendant l'année finissant le 1er juillet s'est élevée à £20,400,000; le revenu intérieur, à £21,900,000, et la recette provenant de sources diverses, y compris une somme insignifiante pour ventes de terrains et contributions directes, à £9,714,800.

« Le produit des emprunts pendant l'année s'est élevé à £124,000,000. Le total des dépenses pour l'année a été de £173,000,000, soit environ 1/2 million sterling par jour. Ces chiffres sont assez effrayants dans leurs proportions. A l'époque de notre guerre avec la Russie, qui n'était pas peu de chose, nous nous sommes arrangés pour diviser les dépenses extraordinaires entre des emprunts et des taxes supplémentaires.

« Le gouvernement fédéral nous montre que dans l'année, le total des taxes a été de £133,000,000, contre trois fois le même montant provenant des emprunts, et après tout il s'est trouvé à court de £5,200,000; et même cette année-là est le résultat en comparaison de la présente, finissant au 1er juillet prochain, qui s'élèvera à environ £223,600,000.

« M. Fessenden s'oppose à un appel fait aux prêteurs étrangers. Il préférerait que l'empunt se fit dans l'Union même, et ne voit pas pourquoi il ne se ferait pas, attendu que d'après ses croyances, la guerre ne durera pas plus d'un an.

« M. Fessenden estime que la dette totale publique s'élèvera, le 1er juillet prochain, à £529,000,000.

« Une nouvelle ligne de steamers vient d'être établie de la Nouvelle-Orléans et les ports mexicains du golfe. Ces bateaux font un voyage par semaine à Matamoros, ou plutôt jusqu'à la barre du Rio-Grande, et un voyage semi-mensuel à Tampico et Vera-Cruz.

« Cela est un excellent indice de la promptitude de la Mexique. A chacun de leurs voyages, ces steamers emportent bon nombre d'émigrants; on dit même que le dernier bateau de la Havane pour Vera-Cruz avait à son bord beaucoup d'hommes de commerce, et que le projet est de s'établir au Mexique.

« Le général Mourawieff a fait transporter les habitants polonois de plusieurs villages de son gouvernement, dans l'intérieur de la Russie, où ils recevront des terres et des avances d'argent. Des paysans russes ont été transportés dans les lieux abandonnés par eux. Cette mesure a été appliquée à un grand nombre de villages en Lithuanie et en Samogitie.

« Le cardinal Wiseman est, depuis quelque temps, atteint d'une grave indisposition, qui ne lui permet pas de remplir ses fonctions ecclésiastiques.

« Nous lisons dans le Times de Londres : « Le sommaire du message de M. Lincoln au Congrès, que nous avons reçu par l'Asie, est très-peu encourageant pour le Nord. Voilà déjà quatre ans que la guerre dure, et la position du gouvernement, tant militaire que financière, va de mal en pis; malgré les prédictions faites et si souvent déjouées par les événements, on en a encore de nouvelles avec plus de confiance que jamais.

« Le Nord doit continuer la guerre et doit être vainqueur. Les ressources du pays ne sont pas encore épuisées, et on les croit indéfinissables. La question entre le Nord et le Sud ne peut être débattue que par la guerre et décidée que par la victoire; elle doit donc rester en suspens jusqu'à la décision de l'arbitre, décision qui sera en faveur du plus fort.

« D'après le récent discours du général Butler à New-York, on suppose que M. Lincoln amènerait le Congrès à s'entendre avec le Sud, et que sa seconde apparition à la présidence serait annoncée par un amictic; il n'en a rien été.

« Mais, pendant que la teneur du message est à la guerre, ce qui prouve que la réélection de M. Lincoln n'a nullement affecté la politique du gouvernement, M. Lincoln, de son côté, et qui s'est manifesté un grand changement dans l'esprit public, à la fin de la présidence de M. Jefferson Davis. On ne peut pas prévoir quelle sera la position du Nord et du Sud dans deux ans.

« M. Davis reste à la présidence jusqu'à la fin de 1865, et ne peut pas être réélu. M. Lincoln est président jusqu'en mars 1869, et il pense que, lorsque le Sud ne sera plus sous le gouvernement de M. Davis, il sera son pas plus disposé, mais pas en état d'écouter les propositions qui lui seraient faites. « Le ton confiant du message est loin d'être justifié par le succès des armées fédérales, et de plus l'état des finances est désolant, car M. Fessenden annonce une énorme addition à la dette, qui s'élèvera le 1er juillet prochain à 2,223,064,677 dollars.

« Considéré dans son ensemble, le discours présidentiel est un des plus décourageants qui ait jamais été adressés à la Chambre des représentants américains.

« Messieurs les condamnés à la servitude pénale sont, malheureusement, allez en Australie, et vous trouverez à Fremantle le fameux Redpath, cet habile voleur qui détournait si prestement les voyageurs et dévalisait avec tant de dextérité les caisses et les coffres-forts. Il a aujourd'hui son ticket d'au revoir et fait le commerce; il vend aux Australiens des marchandises que des amis d'Angleterre lui expédient. Il est bien considéré à Fremantle, et quand il passe, on le salue chapeau bas; il est correspondant du journal de la localité, membre du Working Men's Association; c'est un gros bonnet de Fremantle.

« A Fremantle, vous trouverez aussi un individu nommé Robson; celui-ci n'était pas heureux en ménage, et il jugea qu'il était de son devoir d'obtenir le divorce en coupant le cou à sa femme; c'est un procédé simple mais énergique. On l'envoya faire un tour en Australie; là, il fit le tapageur, on désespérait de le ramener au bien, lorsqu'il fut obligé de traverser la mer; il se fit photographe (Nous recommandons ce détail à notre confrère Pierre Véron).

« Le ciel des beaux-arts rend le cœur sensible; Robson oublia les chagrins de son premier ménage et convola en secondes noces. La nouvelle madame Robson n'a pas reculé devant les précédents anti-ma-

« Deux individus paraissant être des militaires ont été arrêtés de l'autre côté du fleuve et amenés en cette ville, hier matin, sous soupçon d'être des maraudeurs évadés de St. Albans. Ils ont été amenés devant le juge Maguire et il fut prouvé qu'ils n'étaient point du tout concernés dans l'affaire en question. Leur mise en liberté ne tarda pas d'être ordonnée en conséquence. — Idem.

« Hier, devant notre ville, les bords du fleuve offraient aux patineurs une surface assez forte et parfaitement unie, qu'ils ne pouvaient pas ne pas utiliser. Aussi un grand nombre en ont profité pour y prendre leurs ébats en tous sens.

« Hier, devant notre ville, les bords du fleuve offraient aux patineurs une surface assez forte et parfaitement unie, qu'ils ne pouvaient pas ne pas utiliser. Aussi un grand nombre en ont profité pour y prendre leurs ébats en tous sens.

« Hier, devant notre ville, les bords du fleuve offraient aux patineurs une surface assez forte et parfaitement unie, qu'ils ne pouvaient pas ne pas utiliser. Aussi un grand nombre en ont profité pour y prendre leurs ébats en tous sens.

« Hier, devant notre ville, les bords du fleuve offraient aux patineurs une surface assez forte et parfaitement unie, qu'ils ne pouvaient pas ne pas utiliser. Aussi un grand nombre en ont profité pour y prendre leurs ébats en tous sens.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES.

DEPECHE DU SOIR.

Louisville, 5.—Les rebelles ont pris possession d'Overton; nos forces ont évacué cette place.

SALLE NORDHEIMER!

GRAND CONCERT

M. et Mme. Gravier

AVANT LEUR DEPART,

PAR LES ARTISTES DE MONTREAL.

Lundi, le 9 Janvier Courant.

Tous les Artistes ont volontairement offert leur service, sur cette soirée.

Pour ses adieux au public, M. GRAVIER lira

LA BATAILLE DE WATERLOO!

(Victor Hugo)

GRAND ORCHESTRE

Fourni par le magnifique Corps de Musique

de 53e Régiment,

(M. GEO. T. MILLER, CONDUCTEUR)

Tenir la bienveillante permission du Lt-Col.

C. A. T. E. R.

CAMILLE URSO!

La célèbre Violoniste, a bien voulu offrir

gracieusement son concours.

PROGRAMME.

PREMIERE PARTIE.

1. Chœur—Les Enfants de Lutèce..... Rillé

MONTAGNARDS CANADIENS.

2. Andante et Ronde Russe..... De Bériot

Melle. Camille Urso.

3. Cavatine—Norma..... Bellini

M. L. MAILLET.

4. Le Domino Noir..... Auber

MELLE. M. REGNAUD.

5. Réverie du Soir..... Lavallois

Grand Galop de Concert..... M. C. LAVALLÉE.

6. Chœur—France! France!..... Am. Thomas

MONTAGNARDS CANADIENS.

INTERMEDE.

LES DEUX AVEUGLES!

Par

MM. TROTTER ET BOUCHER.

SECONDE PARTIE.

1. Chœur—Tout pour la Patrie..... Roland

MONTAGNARDS CANADIENS.

2. La Berceuse..... C. Urso

Melle. Camille Urso.

3. La Mer..... M. F. LEFEBVRE.

4. Chansonnette..... Henrion

MELLE. M. REGNAUD.

5. Duo des Puritains..... Bellini

MM. LAVOIE ET LAMOTHE.

6. Lucrèce Borgia..... V. Sainton

Melle. Camille Urso.

7. Chant Comique—L'annonce et la Réclame.....

M. JOS. BOUCHER.

Billets d'admission—25 cts; sièges

réservés, 50 cts. A vendre chez tous les

Marchands de Musique

Le Concert commencera à 8 heures précises;

portes ouvertes à 7 heures.

5 Janvier—99 k

Secrétaire.

INSTITUT DES ARTISANS.

POUR UNE COURTE SAISON,

COMMENTANT

Vendredi Soir, 30 Decembre,

Et continuant jusqu'à contre ordre, les

CELEBRES TABLEAUX DE RATHWELL

DU

NOUVEAU TESTAMENT!

TEMPLE DU ROI SOLOMON!

Une représentation parfaite du Nouveau

Testament d'un bout à l'autre.

Depuis les Berges des Plaines de Bethléem

jusqu'à la destruction de Jérusalem, représentés

en 53 tableaux peints, couvrant un canevas de

44,000 pieds.

Cette exposition a été exhibée à Londres, An-

gleterre, pendant 200 soir consécutives.

Admission, 25 cts; enfant, moitié prix.

Billets de famille, six pour \$1. Les enfants ne

peuvent assister aux représentations d'après-midi

à 3 heures le Samedi, Lundi & Mercredi, 50 cts;

portes ouvertes à 7 heures; on commencera à

8 heures.

W. RATHWELL, Propriétaire.

29 dée—94 k

AVIS AUX INTERESSES.

LES Commissaires soussignés,

nommés pour priver la valeur de certains ter-

ritains requis pour

Le prolongement de la rue St

Nicolas Tolentin,

donnant, par le présent, AVIS PUBLIC que

LUNDI prochain le 9 Janvier courant, à ONZE

heures A. M., ils feront la visite des propriétés

suivantes à l'expiration d'un an, à savoir, que

MARDI, le DIX du même mois de JANVIER, à

DIX heures et demie A. M., ils seront prêts à

recevoir les parties et intéressés ainsi que les té-

moins, dans les chambres des Commissaires, à

l'Hôtel-de-Ville.

BENJ. COMTE,

JAMES H. SPRINGLE,

OLIVIER FRECHETTE,

Commissaires.

Chambre des Commissaires,

Hôtel-de-Ville,

Montréal, 7 Janvier, 1865.

100

Attention,

JE soussigné annonce au public de Montréal

et des environs, que je continue à tenir le bou-

quin No. 27, rue St. Paul, près du Marché Mon-

tré, ainsi et que je suis prêt à recevoir toutes

commandes dont on voudra bien me favoriser.

Mes prix seront toujours très-bas.

HILAIRE BELIVEAU,

Montréal, 7 Janvier, 1865—100

COMPAGNI DE VAPRIS

OCÉANAIQUES DE MONTREAL.

Le Steamer "NORTH AMERICA", faisant

voile de Portland le 14 Janvier, touchera à St.

Jean, T. N., pour débarquer et embarquer des

passagers.

Pour le passage, s'adresser à

7 Janvier, 1865—100

H. & A. ALLAN.

100

SALLE DES ARTISANS.

LE NOUVEAU ET GRAND

REFLECTEUR DE L'UNIVERS.

Une GALERIE DE PEINTURE au SOLLEIL

et SCULPTURE, plus charmante et variée que

les Musées des Arts dans les vieux pays, sera

placée devant une audience de Montréal, à com-

mencer.

DANS QUELQUES JOURS.

5 Janvier—99

NAISSANCES.

St. Martin, le 3 du courant, la dame de M.

Éric Bourgeois, marchand, une fille.

A Laprairie, le 4 du courant, la dame de M.

Éric Bourgeois, marchand, une fille.

100

SALLE NORDHEIMER!

GRAND CONCERT ANNUEL

DES

MONTAGNARDS CANADIENS

SERA DONNÉ

MARDI, LE 10 JANVIER 1865,

Avec le concours de la célèbre Violoniste

MELLE CAMILLE URSO,

Et des Artistes et Amateurs qui suivent:—

Melle Marie Regnaud, Soprano

M. A. Trotter, Tenor-Comique

M. Jos. Boucher, Bariton-Comique

M. C. Lavallée, Pianiste

M. A. J. Boucher, Pianiste

M. Ludger Maillet, Tenor

M. F. Lefebvre, Basses

M. F. A. Lavoie, Bariton

M. Charles Christin, Directeur-Musical.

PROGRAMME.

PREMIERE PARTIE.

1. Chœur—Les Enfants de Lutèce..... Rillé

MONTAGNARDS CANADIENS.

2. Andante et Ronde Russe..... De Bériot

Melle. Camille Urso.

3. Cavatine—Norma..... Bellini

M. L. MAILLET.

4. Le Domino Noir..... Auber

MELLE. M. REGNAUD.

5. Réverie du Soir..... Lavallois

Grand Galop de Concert..... M. C. LAVALLÉE.

6. Chœur—France! France!..... Am. Thomas

MONTAGNARDS CANADIENS.

INTERMEDE.

LES DEUX AVEUGLES!

Par

MM. TROTTER ET BOUCHER.

SECONDE PARTIE.

1. Chœur—Tout pour la Patrie..... Roland

MONTAGNARDS CANADIENS.

2. La Berceuse..... C. Urso

Melle. Camille Urso.

3. La Mer..... M. F. LEFEBVRE.

4. Chansonnette..... Henrion

MELLE. M. REGNAUD.

5. Duo des Puritains..... Bellini

MM. LAVOIE ET LAMOTHE.

6. Lucrèce Borgia..... V. Sainton

Melle. Camille Urso.

7. Chant Comique—L'annonce et la Réclame.....

M. JOS. BOUCHER.

Billets d'admission—25 cts; sièges

réservés, 50 cts. A vendre chez tous les

Marchands de Musique

Le Concert commencera à 8 heures précises;

portes ouvertes à 7 heures.

5 Janvier—99 k

Secrétaire.

INSTITUT DES ARTISANS.

POUR UNE COURTE SAISON,

COMMENTANT

Vendredi Soir, 30 Decembre,

Et continuant jusqu'à contre ordre, les

CELEBRES TABLEAUX DE RATHWELL

DU

NOUVEAU TESTAMENT!

TEMPLE DU ROI SOLOMON!

Une représentation parfaite du Nouveau

Testament d'un bout à l'autre.

Depuis les Berges des Plaines de Bethléem

jusqu'à la destruction de Jérusalem, représentés

en 53 tableaux peints, couvrant un canevas de

44,000 pieds.

Cette exposition a été exhibée à Londres, An-

gleterre, pendant 200 soir consécutives.

Admission, 25 cts; enfant, moitié prix.

Billets de famille, six pour \$1. Les enfants ne

peuvent assister aux représentations d'après-midi

à 3 heures le Samedi, Lundi & Mercredi, 50 cts;

portes ouvertes à 7 heures; on commencera à

8 heures.

W. RATHWELL, Propriétaire.

29 dée—94 k

AVIS AUX INTERESSES.

LES Commissaires soussignés,

nommés pour priver la valeur de certains ter-

ritains requis pour

Le prolongement de la rue St

Nicolas Tolentin,

donnant, par le présent, AVIS PUBLIC que

LUNDI prochain le 9 Janvier courant, à ONZE

heures A. M., ils feront la visite des propriétés

suivantes à l'expiration d'un an, à savoir, que

MARDI, le DIX du même mois de JANVIER, à

DIX heures et demie A. M., ils seront prêts à

recevoir les parties et intéressés ainsi que les té-

moins, dans les chambres des Commissaires, à

l'Hôtel-de-Ville.

BENJ. COMTE,

JAMES H. SPRINGLE,

OLIVIER FRECHETTE,

Commissaires.

Chambre des Commissaires,

Hôtel-de-Ville,

Montréal, 7 Janvier, 1865.

100

Attention,

JE soussigné annonce au public de Montréal

et des environs, que je continue à tenir le bou-

quin No. 27, rue St. Paul, près du Marché Mon-

tré, ainsi et que je suis prêt à recevoir toutes

commandes dont on voudra bien me favoriser.

Mes prix seront toujours très-bas.

HILAIRE BELIVEAU,

Montréal, 7 Janvier, 1865—100

COMPAGNI DE VAPRIS

OCÉANAIQUES DE MONTREAL.

Le Steamer "NORTH AMERICA", faisant

voile de Portland le 14 Janvier, touchera à St.

Jean, T. N., pour débarquer et embarquer des

passagers.

Pour le passage, s'adresser à

7 Janvier, 1865—100

H. & A. ALLAN.

100

AVIS.

La SOCIÉTÉ ci-devant existant entre LOUIS

J. BELIVEAU et HILAIRE BELIVEAU, com-

me Marchands de Fer, sous le nom de H. BELI-

VEAU & CIE, est dissoute de consentement

mutuel, à partir du 31 Decembre 1864. Toutes

les dettes actives et passives de la maison sont

régées par L. J. BELIVEAU, à son établisse-

ment de Ferronneries, 155, Rue St. Paul.

L. J. BELIVEAU,

H. BELIVEAU,

Montréal, 4 Janvier 1865—99 dxi

Je donne AVIS par les présentes que M. WM.

McINTOSH est admis comme ASSOCIÉ dans

mes affaires en Ferronneries, à partir du 2 Jan-

vier 1865.

L. J. BELIVEAU.

4 Janvier—99 dxi

Situation demandée.

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui, dans le Bas-Canada, se proposent de s'adresser à l'Assemblée Législative pour obtenir la concession de BILLS PRIVÉS ou LOI, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou de défricher des terres, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les régies 63ème et suivantes du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles régies sont publiées au long dans la Gazette du Canada), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la Gazette du Canada, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les trois premiers semaines de la session.

J. E. DOUGET, ALFRED TODD, Greffier du Bureau des Bills Privés, C. Légitimatif, Québec, 1er décembre 1864-71

Nouvelle Ligne de Diligences LACHINE & MONTREAL

TOUS LES JOURS un SLEIGH à deux chevaux laissera l'HOTEL OTTAWA à LACHINE pour MONTREAL à 9 heures A. M., et laissera l'HOTEL RAPIN, Nos. 40 et 42, Rue St. Joseph, MONTREAL, pour LACHINE, à 5 heures P. M. PASSAGE - - - - - 25 CENTS.

Nouvelle Ligne de Diligences LACHINE.

UN SLEIGH à QUATRE CHEVAUX laissera le No. 62, Rue St. Joseph, MONTREAL, à UNE HEURE, pour LACHINE, et laissera LACHINE pour MONTREAL à 4 heures P. M. PASSAGE - - - - - 25 CENTS. On peut se procurer des billets au Bureau de l'Express de la Cité, No. 33, Grande Rue St. Jacques.

Si on l'exige on ira chercher les personnes au domicile sans charge extra.

CHS. LARIN, Propriétaire, 22 déc-88

R. CAMPBELL & Cie MONTREAL

ENTREPOT DE TAPIS, PRELATS ET RIDEAUX, 49, Grande Rue St. Jacques. On vient de recevoir les articles suivants: TAPIS-Tournaï, Velours, Bruzels, Tapiserie Kidderminster, Allemands, &c., &c. PRELATS-Anglais, Ecosais et Américains, des meilleures manufactures, avec les plus beaux patrons.

KAMPTULIGON—Un nouvel article pour couvrir les planchers qui est très en usage dans la Grande-Bretagne et sur le continent d'Europe. Nous sommes les Agents pour l'une des meilleures manufactures.

ETOFFES POUR RIDEAUX—Une grande variété de magnifiques étoffes.

NATTES EN COCO—De différentes largeurs et qualités.

COUVERTS DE TABLES ET PIANOS—Nous avons plusieurs articles marquants en cette ligne.

AU DETAIL—Les personnes qui veulent monter leur maison trouveront notre assortiment de plus complets.

EN GROS—Les Marchands feront bien de venir examiner notre fonds; les articles ont été importés par nos associés conditionnés sont des plus libéraux.

R. CAMPBELL & Cie, 49, Grande rue St. Jacques, 15 sept-6 smk

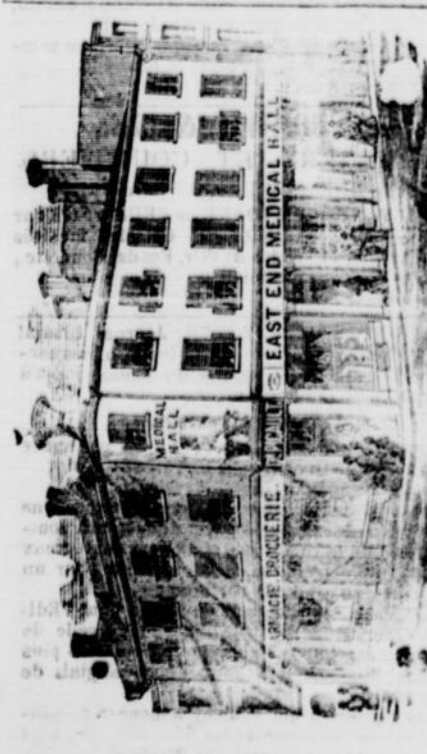
A. Larue & Cie, MARCHANDS -- TAILLEURS, RUE NOTRE-DAME,

(Voisins de la Pharmacie du Dr. Picault.)

Les sousignés ont le plaisir d'annoncer à leurs nombreux amis qu'ils viennent d'ouvrir, dans les magasins nouvellement construits par l'honorable G. E. CARTIER, voisins de la Pharmacie du Dr. Picault, à quelques pas de la Rue Bonsecours, une BOUTIQUE DE TAILLEURS, où ils se chargeront de la confection de tout habillement qui leur vaudra bien leur confier. La haute réputation de l'un des associés comme coupeur, et recevant par les différents vapeurs les étoffes les plus nouvelles de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, leur assure une part du patronage public.

Les premiers ouvriers tailleurs ont été engagés pour l'établissement et les sousignés font remarquer que les habillements promis seront strictement livrés à heures dites.

A. Larue & Cie, Rue Notre-Dame, 27 octobre-42



DE LA MAR FRERE & CIE., Maison Américaine à Commission, ET Marchands à Commission en general.

202, - RUE ST. PAUL, - 202, MONTREAL.

On reçoit constamment des consignations de MARCHANDISES SECHES, BOTTES et SOULIERS, TABACS, PROVISIONS et toutes les Marchandises propres au Marché Canadien, que nous offrons au commerce aux prix les plus modérés. Les Marchands de la ville et de la campagne qui ont besoin de Marchandises ou Produits Américains de toute sorte trouveront chez leur fait dans nos vastes magasins, où leurs ordres seront promptement exécutés. Nous recevons aussi constamment des PRODUITS DES INDES OCCIDENTALES et de l'AMERIQUE DU SUD, tels que Sucres, Tabacs, Couleurs pour Teindre, &c., &c., &c. 49-1m

Pelletteries! Pelletteries!

A MEILLEUR MARCHÉ QUE DANS TOUTE AUTRE MAISON.

M. MAHLER, No. 219, Rue Notre-Dame informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a déménagé à l'adresse ci-dessus, où il espère par le prix et la qualité de ses articles mériter une part du patronage public.

Mr. M. attire particulièrement l'attention des Dames et des Messieurs sur le fait qu'il peut leur fournir un article à bien meilleur marché que dans tout autre Etablissement de genre à Montréal.

Si longue expérience dans les affaires, à Paris, à Londres, à St. Pétersbourg et autres grandes villes, lui permet de dire qu'il peut faire un article bien mieux, à meilleur marché et dans un meilleur patron que toute autre Maison en cette ville. Donnez-lui une chance et vous jugerez par vous-même. 12 déc. m-79

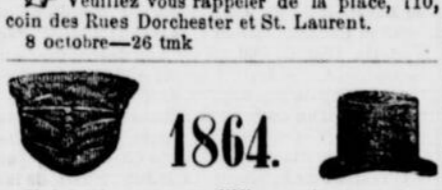
BANDE ANTI - RHUMATISMALE DE A. PERRAULT, Bureau: No. 2, Rue Perrault,

AU BAS DU CHAMP-DE-MARS (EST) Sera toujours à vendre chez MM. LAMPOUGH & CAMPBELL et chez DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, rue Notre-Dame.—Prix, \$2. 17 sept-9 R

POUR LE PEUPLE.

Le sousigné désire appeler l'attention du public sur son grand fonds de BOTTES et SOULIERS faits expressément pour la saison actuelle, qu'il vend actuellement à 20 par cent meilleur marché que les autres magasins de cette ville. DANIEL HARMER.

Veillez vous rappeler de la place, 110, coin des Rues Dorchester et St. Laurent. 8 octobre-26 smk



PELLETIERES

chez le Soussigné, car il a un très-grand Assortiment de 1000 caques en moutons de Perse pour hommes 1000 do do do femmes 1000 do Loutre 500 robes de buffe 5000 caques en imitation de mouton pour hommes, femmes et enfants Caps écossais avec des fancy bands 1000 victorines en vison partant de \$8 et au-dessus Casques en witney, gants de loutre et mouton de Perse, et un grand lot de mitaines de mouton de Perse à 1,50 la paire. Enfin, venez et examinez vous-mêmes et vous trouverez de tout en fait de pelletteries de toutes sortes, à très-bas prix. R. W. COWAN, 126, rue Notre-Dame. La gran le bottine rouge vis-à-vis la pharmacie de De lais et Bout. N'ayez pas peur de l'ours qui est assis à la porte. 28 oct-4ms 43

QUINCAILLERIES, POELES, &c.

SANCER & FRERE, RUE SAINT-PAUL & SAINT-GABRIEL

LES Sousignés auront toujours en main un Assortiment complet et bien assorti de Ferronneries et Quincailleries et de toutes sortes d'OUTILS pour Ententeurs, Menuisiers, Charpentiers, &c., POELES de CUISINE de toutes sortes, entr'autres le "Victor", le "Queen's Choice", et le "Pearl", qui, tous, donneront entière satisfaction; Peintures de toutes couleurs, Huiles, Vernis à Moulins et à Vapeurs, Therbenzine, ainsi que Vitres de toutes grandeurs et coupées à ordre. 13 septembre SANCER & FRERE, 4

DEPOT CENTRAL DE POELES!

Etc., Etc., Etc., No. 146, Rue Craig, Rue St. Charles Borromée.

MEILLEUR ET CIE, 28 nov. -68

P. J. KEARNEY ENCANTEUR, 47 - Rue St. Pierre - 47.

Vente de dehors et du soir faites à des conditions les plus modérées. Meubles de Ménage constamment en maïs et à vendre par Écaneu tout les MARDIS et VENDREDIS. Avances libérales faites sur toute espèce de propriétés. Le sousigné paie les plus hauts prix aux personnes qui voudront disposer de Meubles et autres articles par vente privée. P. J. KEARNEY, Encanteur, 61

Dr. Picault, coin des Rues N-Dame et Bonsecours.

On trouvera à la Pharmacie ci-dessus toutes espèces de Remèdes, Produits Chimiques, Parfumeries, Articles de Toilette, Médicaments Français les plus renommés, ainsi que toutes les Médicines à Faïences, annoncées dans la Gazette, aux mêmes prix que chez les Anglois, avec l'immense avantage qu'on peut consulter (gratuit) le Docteur pour le choix et l'administration de remède. Traitement Spécifique des Maladies de longue durée, Consultations Privées et gratuites rapides. P. E. PICAULT, M. D., CHS. PICAULT, M. D., ALFRED PICAULT, (Pharmacien-Chimiste), 28 sept-84

OCULISTE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

JOHNSON, PICHE & MORIN, AVOCATS, BUREAU: 4, Petite Rue St. Jacques, (en haut)

MM. J. P. & M. suivront les Districts de Saint Hyacinthe, Richelieu, Joliette et le Circuit de Berthi r. ler sept 1864

Huîtres de Kraft et Cie., de Baltimore, en qrs d'un gallon et d'un demi-gallon pleine mesure.

Bien fournies par l'Express toutes les semaines. —AUSL— HUITRES XXX ER BOSTON. ALEX. MCGIBBON.

Huîtres! Huîtres!! Prix cette semaine: POIS VERTS CHAMPIGNONS TRUFFES BLE D'INDE VERT TOMATES ASPERGES A prix réduits. ALEX. MCGIBBON.

Marmelade de Gelées, Fruits Verts, Marmelade de Kellier, Gingembre conservé, Amandes du Jordan, Noix, Avellanes anglaises, Oranges de Havane, Raisins, Prunes, Fruits cristallisés, etc., etc. ALEX. MCGIBBON.

28 déc. Quarts d'un gallon..... 62¢ cents Quarts d'un demi-gallon... 37¢ cents Qualité garantie. ALEX. MCGIBBON.

Raisins! Raisins!! Prix cette semaine: Boite de 7 lbs Muscatel..... 55 cents de 14 lbs do..... 90 cents Extra "West End" et London à bas prix. ALEX. MCGIBBON.

Poules de Prairie, Dindes Sauvages de l'Ouest. Prix des Poules cette semaine: 50 cents du couple. ENTREPOIT ITALIEN, 31, Grande Rue St. Jacques, et coin des Rues Notre-Dame et St. Gabriel. ALEX. MCGIBBON.

Racon de Parson et Fromage de Suédon — Que l'on peut se procurer seulement du Soussigné. ALEX. MCGIBBON.

NORTH BRITISH & MERCANTILE FIRE & LIFE INSURANCE CO. ETABLIE EN 1809.

Capital - - - - - \$12,000,000 Recv. des Fonds - 10,000,000 Annuel - - - - - 2,500,000

Établissement de la Branche Canadienne. OFFICIERS. DIRECTEURS - GÉRANTS: D. Lorn MacDougall, Ecr., The Davidson, Ecr., DIRECTEURS ORDINAIRES: Hon. L. Renaud, M. C. L. Hon. John Rose, M. P. Hon. T. Ryan, M. C. L. J. Law, Ecr., Marchand C. J. Brydges, Ecr., Directeur Général du Grand Tronc, dont tous sont Actionnaires. SECRÉTAIRE LOCAL - H. J. JOINTSON, INSPECTEUR - W. EWING.

Cette Compagnie offre toutes les garanties pour l'ASSURANCE CONTRE LE FEU; elle a 20 Modes d'Assurance sur la Vie. Le Bureau des Directeurs à Montréal, a plein pouvoir de régler les pertes. On pourra se procurer des Formes de propositions et toutes autres informations en s'adressant au Bureau-Général, Numéros 2, 4, et 5, LA BOURSE.

MacDougall & Davidson, Agents-Général pour le Canada.

P. R. FAUTEUX, SOUS-AGENT, 9

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE," Contre le Feu et sur la Vie.

CAPITAL, DEUX MILLIONS STERLING. DEPARTEMENT DU FEU. Protablement la plus grande Compagnie d'Assurance dans le monde entier. Nouveau annuel \$200,000. Fonds en maïs pour rencontrer les pertes, plus de \$200,000.

AVANTAGES POUR LES ASSURÉS CONTRE LE FEU: 1. Sécurité incontestable. 2. Revenu d'une importance sans exemple. 3. Propriété de toute description assurée à des taux modérés. 4. Promptitude et libéralité dans le règlement.

DEPARTEMENT DE LA VIE. FORTS BONUS SUR LA VIE. Déclaré en 1855 et 1860.

Taux par cent par année sur la somme assurée Etant le plus tôt bonus qui ait été continuellement déclaré par aucun autre Bureau.

BONS AUC ASSURÉS SUR LA VIE: Les Directeurs attirent l'attention sur quelques-uns des avantages offerts par "La Royale": 1. La garantie d'un ample capital, à l'exception de l'assuré quant à la responsabilité de la société. 2. Premiers modérés. 3. Pen de charge d'administration. 4. Prompt règlement des réclamations. 5. Jours de grâce accordés avec l'interprétation la plus libérale. 6. Forte participation dans les profits par l'assuré, se allant aux DEUX TIERS de leur montant net, tous les cinq ans, aux polices qui auront alors deux ans d'existence. H. L. ROUTE, Agent.

J. L. BRANDT BRAULT, Assaant-Gérant pour le Département-Français, sept

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amarose, guéri complètement, Caporal Daniel Castello, du 4ème Régiment, aveugle depuis sept ans, guéri par une seule opération. W. Kilgellin, étudiant du Collège St. Laurent, louché d'un œil, guéri d'une seule opération. Le Dr. Thayer traite aussi le Cataracte et autres maladies semblables. Heures de Bureau, de 9 heures A. M. à 6 hrs. P. M.—Résidence, No. 9, rue Seigneur, faubourg St. Antoine; 13 sept-4sk

BOULANGERIE ET AURISTE. Dr. L. O. THAYER, Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, &c., EST maintenant à Montréal et tient son Bureau au No. 133, rue Notre-Dame au-dessus de MM. Boucher & Manseau, Marchands de Musique, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Outils. Les Yeux louches sont guéris instantanément. M. Joseph Limer, Boucher, Marché Ste. Anne, aveugle par l'Amar